

Tanger-Med le 19 Novembre 2018

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES.

VENTE N° 24 /2018

L'ordonnateur des douanes et impôts indirects chargé de la gestion et vente des marchandises saisies ou abandonnées en douane, à Tanger-Med, porte à la connaissance des enchérisseurs; le service procédera à partir du **JEUDI 13 DECEMBRE** à la vente aux enchères publiques des **TELEPHONES PORTABLE ET ORDINATEUR PORTABLES ET AUTRE (voir la liste)**

La vente débutera à partir de 13h à la nouvelle au port de TANGER MED

Le moyens de transport peuvent être visités dans les jours aux heures du travail du bureau de 10 h à midi. Pour plus d'information veuillez contacter le GSM suivant : **0679889828** DU LUNDI au Vendredi de 09h à 16 h

Conditions de vente :

- Les offres sont faites verbalement sur les lieux de la vente.
- La vente sera consentie à l'enchérisseur le plus offrant retenu par l'Administration.
- Aucune réclamation ne sera admise pour quelque cause que ce soit notamment pour défaut de qualité.
- Les paiements sont effectués immédiatement après adjudication au comptant, ou par chèque certifié.
- Les lots payés doivent être enlevés immédiatement.
- Nonobstant les frais de magasinage en vigueur, les lots adjugés et non retirés demeurent aux risques des adjudicataires. Leur détérioration, altération ou déperdition ne peuvent donner lieu à aucuns dommages et intérêts quelle qu'en soit la cause. En outre, le service peut s'opposer à l'enlèvement des dites marchandises lorsqu'elles sont reconnues impropres à la consommation par la faute de l'acquéreur.
- doivent être munis d'une pièce d'identité officielle, faute de quoi l'offre sera rejetée.
- Les enchérisseurs peuvent visiter les lots à céder durant les heures d'ouvertures des bureaux de douanes.
- Les enlèvements sont effectués à la charge des acquéreurs.
- L'acquéreur doit accepter les contrôles ultérieurs effectués par les services douaniers.
- Toute cession à des tiers par l'acquéreur des articles doit obligatoirement être couverte par la délivrance d'une facture établie en bonne et due forme, tirée d'un facturier dont les souches doivent être conservées pour être présentées à toute réquisition du service des Douanes.
- Enlèvement des marchandises :
- Conformément aux dispositions de l'article 580 du Dahir formant code des Obligations et Contrat (D.O.C), l'acheteur est tenu de prendre livraison des choses vendues dans le lieu et à la date fixée par l'avis de vente.

- Une fois le prix des marchandises vendues est acquitté, l'acheteur est tenu d'en prendre livraison dans les délais fixés par l'avis de vente. Aussi, l'adjudicataire a l'obligation de retraitement et ce, immédiatement après la conclusion de la vente.
- La résolution de la vente est prononcée de plein droit et sans sommation, si le retraitement de la marchandise vendue n'est pas effectué dans un délai de huit (8) jours à compter de la date de l'adjudication.
- Folle enchère :
- Le service recourra à la procédure de la folle enchère si l'adjudicataire ne remplit pas ses obligations, notamment dans le cas ou :
 - - l'acquéreur refuse de payer la marchandise qui lui a été adjugée ;
 - - l'acquéreur ne prend pas livraison de la marchandise qui lui a été adjugée dans le délai de 8 jours et ce, à compter de la date de l'adjudication.
- La revente sur folle enchère résilie la première vente, entraînant ainsi les effets suivants :
 - - Les marchandises sont revendues sur folle enchère, selon les mêmes conditions que celles qui étaient prévues pour la vente originaire et ce, conformément aux dispositions de l'article 7 du dahir du 26 avril 1919 sur les ventes publiques des meubles ;
 - - Le fol enchérisseur (premier acquéreur) est tenu de régler la différence éventuelle entre le prix de l'adjudication initiale et le prix de revente sur folle enchère, si celui-ci est moindre, sans pouvoir réclamer l'excédent s'il y a lieu ;
 - - La caution versée est irrécupérable ; elle est définitivement acquise à l'Administration ;
 - - La folle enchère entraîne la dénonciation immédiate du fol enchérisseur à tous les bureaux douaniers. Ces derniers le fichent et lui interdisent de participer aux prochaines ventes aux enchères publiques si le fol enchérisseur s'avère un élément perturbateur des opérations
- Ps : la participation aux enchères, est subordonnée au dépôt par chaque enchérisseur, auprès du receveur à la résidence, d'un chèque dûment certifié de 50.000,00
-
- طلاع عن شروط البيع يتم الاتصال بمكاتب الجمارك أو عبر شبكة الانترنت بالعنوان التالي

<http://www.douane.gov.ma/web/guest/ventes-aux-encheres-publiques>

L'ordonnateur chargé de la gestion et vente des marchandises saisies ou abandonnées en douane

Tanger-Med

H.NAIM

Ref MSAD	Aff N°	Désignation	
411-2018- 862	5845/18 07/11/18	05 Téléphone portable de marque Samsung A5 à l'état neuf	
		02 Téléphone portable de marque Samsung J5 à l'état neuf	
		01 Téléphone portable de marque Samsung J3 à l'état neuf	
		01 Téléphone portable de marque Huawei Y6 (2017) à l'état neuf	
		02 Téléphone portable de marque Huawei P8 Lite (2017) à l'état neuf	
411-2018-671	5015/18 RS 189705 01/10/18	10 Téléphone portable de marque alcatel pop plus à l'état neuf	
	05 Téléphone portable de marque alcael A2 à l'état neuf		
	20 Téléphone portable de marque ZTE BLADE A512 à l'état neuf		
	10 Téléphone portable de marque ZTE BLADE V8 à l'état neuf		
	04 Téléphone portable de marque Samsung S9 plus à l'état neuf		
	02 Téléphone portable de marque Samsung J7 Core à l'état neuf		
	02 Téléphone portable de marque iphone X à l'état neuf		
	01 Téléphone portable de marque Motorola moto g6 à l'état neuf		
411-2018-672		17 Téléphone portable de marque samsung à l'état usage	
		03 Téléphone portable de marque MI à l'état usage	
		04 Téléphone portable de marque LG à l'état usage	
		07 Téléphone portable de marque IPHONE à l'état usage	
		02 Téléphone portable de marque Motorola à l'état usage	
		02 Téléphone portable de marque LEAGOO à l'état usage	
		01 Téléphone portable de marque Daytona à l'état usage	
		02 Téléphone portable de marque bq à l'état usage	
		08 Téléphone portable de marque Huawei à l'état usage	
		01 Téléphone portable de marque Honor à l'état usage	
	Aff 3475/17 RS 206234 17/07/17	495 PC portable de marque TOSHIBA usage 18 PC portable de marque HP usage 380 chargeurs pour PC portable usage	
411-2018-565 411-2018-566 411-2018-567 411-2018-568	Aff badr 2394/18 Aff 031-11/15 RS 201902	24 sac à main pour femme 20 bottes pour femme 24 chaussures pour femme	
411-2018-813	Aff badr 2392/18 Aff 81/15 RS 202087	168 tricot pour femme	

411-2017-816 411-2017-817	Aff 1901/17 Aff 52/17 RS 205751	03 PC portables usage 01 téléphone de marque SAMSUNG GALAXY A9 usage 02 téléphone de marque SAMSUNG GALAXY A5 usage 01 téléphone de marque SAMSUNG GALAXY S6 usage 02 téléphone de marque SAMSUNG GALAXY S7 Edge usage 1 téléphone portable de marque i phone 6S usage 01 téléphone de marque HTC usage 01 téléphone de marque BLACK BERRY usage 3 téléphone de marque HAUWEI usage	
411-2018-0089	Aff 1870/18 RS 180006 04/04/18	2 téléphone portable de marque Samsung galaxie S9 plus état neuf 1 téléphone portable de marque i phone 8 plus état neuf 1 téléphone portable de marque i phone X état neuf 1 téléphone portable de marque Samsung galaxie A8 état neuf 1 téléphone portable de marque Samsung galaxie A5 état neuf 1 téléphone portable de marque Hauwai MATE 10 LITE état neuf 1 téléphone portable de marque Hauwai P10 LITE état neuf 1 téléphone portable de marque Honor 9 état neuf	

Réf MSAD	Aff BADR	Aff N°	Date	Désignation
411-2018-876 411-2018-877	3159/18	Aff 60395 IMP	26/05/2016	110 shorts pour homme 500 kits contacts pour véhicule Audi
411-2018-883 411-2018-884	6304/17	Aff 60396/16 Or Imp	30/05/2016	80 robes pour femme 800 shorts pour homme
411-2018-885	5776/18	Aff 60387 IMP	31/05/2016	800 kits contacts pour véhicule Audi

Ref MSAD	Désignation	Quantité
411-2018-859	paires d'espadrilles pour homme état neuf	60